

Saint-Constant – Nouvelles mesures et suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 18 mars 2020 – Pour faire suite au point de presse du premier ministre François Legault et à la conférence de presse donnée par le ministre des Finances Bill Morneau, aujourd’hui, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants, mais d’abord, voici les points concernant plus précisément nos citoyennes et citoyens.

Nouvelles mesures

Le maire, les conseillers ainsi que les employés municipaux travaillent de concert afin de minimiser le plus possible les impacts pour les citoyennes et citoyens. En ce sens, voici une annonce concernant de nouvelles mesures prises par la Ville :

« Nous tenons à vous informer que la Ville est passée de l’état de veille à l’état d’alerte hier soir, après la séance de conseil. Comme autre mesure de prévention, l’Écocentre sera fermé à compter de ce jeudi, 19 mars.

Dans ce contexte de crise, je tiens à affirmer la solidarité de la Ville de Saint-Constant en annonçant que nous avons pris l’initiative de communiquer dans les prochains jours avec les aînés de notre ville afin d’éviter leur isolement social et pour les informer adéquatement de la situation. Cette initiative nous permet donc de prendre de leurs nouvelles tout en les soutenant, après l’annonce du gouvernement du Québec qui avait fortement suggéré l’isolement volontaire des personnes de 70 ans et plus et interdit l’accès aux visiteurs dans les résidences pour personnes âgées.

Par ailleurs, afin d’alléger l’esprit des Constantines et des Constantins dans cette période de crise, nous avons décidé de modifier les dates des versements du compte de taxes en les repoussant. Nous vous remercions pour votre mobilisation dans les circonstances et vous rappelons que chaque geste compte pour sauver des vies. », mentionne le maire Jean-Claude Boyer.

Nouvel échéancier des paiements de taxes :

- 1^{er} versement : **25 juin 2020** (initialement prévu 25 mars 2020)
- 2^e versement : **17 juillet 2020** (initialement prévu 11 mai 2020)
- 3^e versement : **10 août 2020** (initialement prévu 25 juin 2020)
- 4^e versement : **24 septembre 2020** (initialement prévu 10 août 2020)
- 5^e versement : **16 octobre 2020** (initialement prévu 24 septembre 2020)
- 6^e versement : **9 novembre 2020**

Pour en savoir plus au sujet de cette mesure, consultez le saint-constant.ca/fr/finances-et-taxation.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués quotidiens](#) concernant toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu’à nouvel ordre.

Du côté du premier ministre, François Legault :

- La première personne décédée des suites de la COVID-19 serait une aînée qui résidait dans la région de Lanaudière et qui aurait été en contact avec un voyageur;
- Six personnes seraient actuellement hospitalisées dont quatre seraient aux soins intensifs;
- Toutes les mesures sont prises pour retracer les personnes ayant été en contact avec les personnes hospitalisées;
- 3 000 tests par jour sont actuellement effectués, mais 5 000 tests seront effectués quotidiennement à compter de ce vendredi 20 mars;
- À ce jour, 400 infirmières sont à répondre aux appels lancés au 811, mais leur nombre passera de 450 à 600 sous peu pour essayer de réduire le temps d'attente de ce service;
- Il est important de maintenir l'isolement des personnes âgées jusqu'à nouvel ordre;
- Le système de santé est prêt et mobilisé plus que jamais;
- Il est possible que d'autres fermetures de commerces s'ajoutent au cours des prochains jours, mais nous avons besoin des travailleurs et travailleuses pour maintenir notre société en place;
- Les frontières sont désormais complètement fermées aux touristes, mais l'approvisionnement se maintient;
- Merci aux artistes, aux sportifs, aux humoristes et autres influenceurs qui se sont mobilisés pour porter le message du gouvernement auprès des jeunes;
- Il est recommandé aux Québécois d'éviter d'utiliser de l'argent comptant et de privilégier les modes de paiement par carte ou en ligne **pour éviter les manipulations**;
- Les masques et les gants sont assujettis à des protocoles serrés et sont importants pour le réseau de la santé, mais ils ne remplacent pas le lavage des mains. « **Lavez-vous les mains!** »;
- Toutes les femmes enceintes sont isolées des patients en lien avec la COVID-19 dans le réseau hospitalier même les employés qui ne sont pas assujettis au retrait préventif;
- Les gens qui traversent la frontière de manière illégale pourraient être mis en quarantaine (des discussions avec le palier fédéral seraient en cours);
- L'interruption de la circulation des gens entre les différentes provinces n'est pas considérée pour le moment;
- Le gouvernement préconise la sensibilisation aux mesures draconiennes concernant les rassemblements;
- Les leaders doivent convaincre le plus grand nombre de gens à emboîter le pas;
- Les itinérants et les personnes ayant des problèmes de santé mentale font partie du plan d'urgence et sont accompagnés afin qu'ils respectent eux aussi les directives;
- Les médecins de famille sont organisés pour répondre par téléphone au plus grand nombre de Québécois;
- Les employés des cliniques médicales sont également équipés pour vous répondre et vous prendre en charge par téléphone;
- Le docteur Arruda demande aux gens de se référer à des sources d'information fiables et crédibles;
- Nous devons rester positifs et utiliser cette période comme une occasion exceptionnelle pour resserrer nos liens, les uns avec les autres;
- Le gouvernement rappelle que les employés du secteur de la santé qui craignent d'être infectés sont assujettis à un Code de déontologie qui les obligent à continuer de porter secours, sauf s'ils sont immunosupprimés;
- Les employés du secteur de la santé qui ont un réel motif laissant croire qu'ils peuvent infecter d'autres personnes sont probablement mieux de ne pas se rendre au travail;
- Les travailleurs temporaires étrangers qui possèdent déjà un visa de travail pourront rentrer au pays par avion nolisé;
- Les travailleurs de la construction qui refusent de se présenter au travail en raison des mesures d'hygiène insuffisantes et de la trop grande promiscuité sur le chantier du Réseau express métropolitain (REM) ont notamment déjà été pris en charge par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet;

- Les mesures prises dans les derniers jours ne donneront des résultats que dans 12 jours.

« La bataille sera difficile et longue, et nos vies en seront complètement changées. Chaque geste compte et il ne faut surtout pas baisser la garde. », a conclu M. Legault.

Du côté du ministre des Finances du Canada, Bill Morneau :

- 27 milliards de dollars seront déployés en plan de soutien pour s'assurer que les besoins essentiels de tous les Canadiens seront comblés;
- Une allocation pouvant atteindre 900 \$ aux deux semaines sera versée aux gens en quarantaine, en isolement volontaire ou en soutien de leurs proches, et ce, pour un maximum de 15 semaines (les parents qui ne peuvent travailler afin de s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches sont également visés par cette mesure);
- Le délai de carence de l'assurance-emploi est suspendu et des mesures de soutien sont également prévues pour les personnes qui ne sont pas éligibles à l'assurance-emploi;
- 300 \$ par enfant seront accordés en allocation familiale d'urgence;
- Il y a aura un crédit de TPS de 150 \$ par enfant, de 300 \$ par adulte et de 600 \$ par couple;
- Il y aura un moratoire de six mois sur les remboursements de prêts étudiants;
- Du soutien dans les refuges pour les sans-abris et les personnes victimes de violence est prévu;
- Une subvention sera accordée pour aider les entreprises à payer leurs employés pour les trois prochains mois afin qu'ils conservent leur emploi;
- Il y aura une réduction des taux d'intérêt pour soutenir l'économie;
- Des arrangements spéciaux pourraient permettre le report des paiements hypothécaires de quelques mois;
- Une discussion au sujet de la possibilité de sauter des versements pour des prêts particuliers auprès des institutions financières est en cours;
- La production des déclarations de revenus tout comme le provincial, a été reportée au 1^{er} juin;
- Vu ce délai, le paiement des impôts fédéraux a été repoussé au 31 août alors que celui pour l'impôt provincial a été fixé au 31 juillet hier;
- Les chaînes d'approvisionnement sont maintenues et les épiceries se sont engagées à maintenir des prix justes tout au long de cette crise;
- Le ministre fait appel à la responsabilité collective pour répondre rapidement aux divers besoins.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca